

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : RITZENTHALER Amélie
ou Dénomination (pour les personnes morales) : [REDACTED]
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : [REDACTED]
Adresse : N° 1 Rue des Eglises
Commune ANDOLZHEIM Tel [REDACTED]
Code postal 68080
Nature des activités : Retraite
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1 <u>Cigogne</u>	<u>Sur la cheminée qui sert à chauffer au bois</u>
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☒
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Enlèvement du nid

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☒ Préciser : Au printemps 1 cigogne s'est installée sur la cheminée de la maison et a construit 1 nid. Nous aurons enlevé le nid de la migration.

Altération ☐ Préciser :

Dégradation ☒ Préciser : Avant d'arriver la porte d'entrée cheminée obstruée - Impossibilité de chauffer au bois.

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser :

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :

Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Septembre 2025

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : GRAND EST

Départements : HAUT-RHIN 2

Cantons : COLMAR 2

Communes : ANDOLSHEIM

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☐

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☒

Autres mesures ☒ Préciser : Déplacement nid

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Le nid pourrait être déplacé au 35 rue de Colmar sur un tronc d'arbre qui a été taillé.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Neant

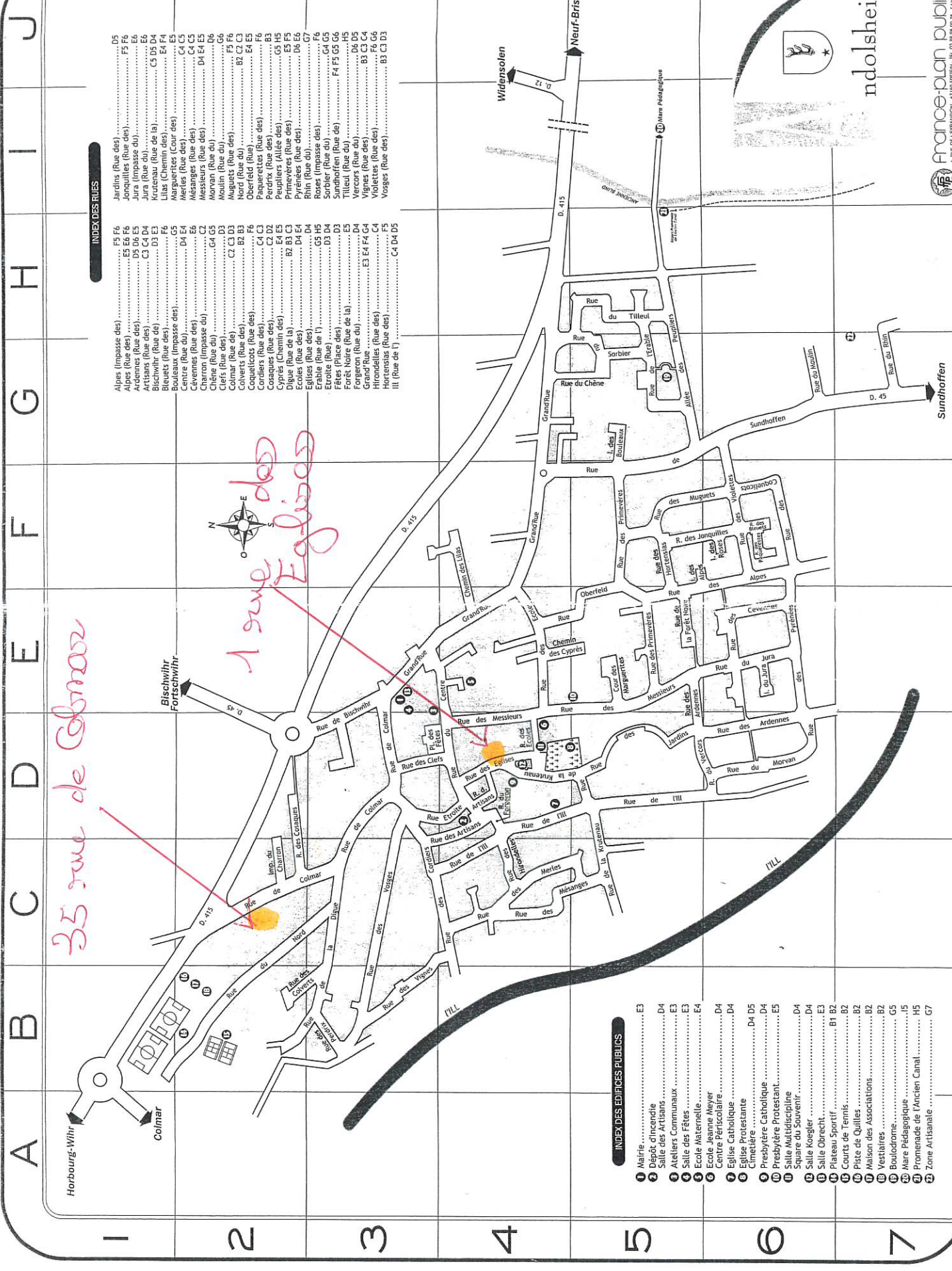
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Andolsheim
le 17/06/2025
Votre signature

Risenthal

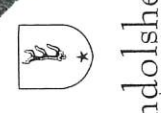


INDEX DES RUES

Alpes (Impasse des).....	F5 F6
Alpi (Rue des).....	F5 F6
Ardennes (Rue des).....	D5 D6 E5
Artisans (Rue des).....	C3 C4 D4
Bischwihr (Rue de).....	D3 E3
Bleuets (Rue des).....	F6
Boulaux (Impasse des).....	G5
Centre (Rue du).....	D4 E4
Cévennes (Rue des).....	E6
Charron (Impasse du).....	C2
Chêne (Rue du).....	G4 D3
Colmar (Rue des).....	C2 C3 D3
Colverts (Rue des).....	B2 B3
Coquelicots (Rue des).....	F6
Cordeliers (Rue des).....	C4 C3
Cosques (Rue des).....	C2 D2
Cypres (Chemin des).....	E4 E5
Digue (Rue de la).....	B2 B3 C3
Écoles (Rue des).....	D4 E4
Églises (Rue des).....	D4
Église (Rue de l').....	G5
Église (Rue de l').....	D3 D4
Forêt Noire (Rue de la).....	E5
Forgeron (Rue du).....	D4
Grand'Rue.....	E3 E4 F4 G4
Hirondelles (Rue des).....	C4
Hortensias (Rue des).....	F5
Ill (Rue de l').....	C4 D4 D5
Jardins (Rue des).....	D5
Jonquilles (Rue des).....	F5 F6
Jura (Impasse du).....	E6
Jura (Rue du).....	E6
Kruttau (Rue de la).....	C5 D5 D4
Lilas (Chemin des).....	E4 F4
Marguerites (Cour des).....	E5
Mertles (Rue des).....	C4 C5
Messanges (Rue des).....	D4 E4 E5
Messieurs (Rue des).....	D6
Moulin (Rue du).....	G6
Muguets (Rue des).....	F5 F6
Nord (Rue du).....	B2 C2 C3
Oberfeld (Rue).....	F6
Paquerettes (Rue des).....	E4 E5
Perdrix (Rue des).....	B3
Peupliers (Allée des).....	G5 H5
Primevères (Rue des).....	F5 F6
Pyrenées (Rue des).....	D6 D7
Rhin (Rue du).....	F6
Roches (Rue des).....	G4
Sorbillier (Rue du).....	F4 F5 G5 G6
Sundhoffen (Rue des).....	H5
Tilleul (Rue du).....	D6 D5
Vercors (Rue des).....	B3 C3 C4
Vignes (Rue des).....	F6 G6
Violettes (Rue des).....	B3 C3 D3
Vosges (Rue des).....	F5

INDEX DES EDIFICES PUBLICS

1 Mairie.....	E3
2 Dépôt d'incendie.....	D4
3 Ateliers Communaux.....	E3
4 Salle des Fêtes.....	E3
5 Ecole Maternelle.....	E4
6 Ecole Jeanne Meyer.....	D4
7 Centre Pénitentiaire.....	D4
8 Eglise Catholique.....	D4
9 Eglise Protestante.....	D4 D5
10 Presbytère Catholique.....	D4
11 Presbytère Protestant.....	E5
12 Salle Multidiscipline.....	D4
13 Salle du Souvenir.....	D4
14 Salle Koeigler.....	D4
15 Salle Obrecht.....	E3
16 Plateau Sportif.....	B1 B2
17 Courts de Tennis.....	B2
18 Piste de Quilles.....	B2
19 Maison des Associations.....	B2
20 Vestiaires.....	B2
21 Boulodrome.....	G5
22 Mare Pédagogique.....	J5
23 Promenade de l'Ancien Canal.....	H5
24 Zone Artisanale.....	G7



Endolsheim



Consultation du cadastre

Edition du 10/06/25



Légende

- Route
- Informations sur la parcelle
- Parcelle
- Adresse
- Commune
- Limite ne formant pas une parcelle
- Parapet de pont
- Etang, lac
- Cimetière
- Cimetière israélite
- Piscine
- Linéaire divers
- Subdivision fiscale
- Charge d'une parcelle
- Parcelle numéro
- Bâtiment léger
- Bâtiment dur
- Bâtiment complémentaire
- Cours d'eau
- Lieu-dit

Orthophoto 2024 (hiver, 7cm)

Echelle 1:500

0 7 14 21 m

Colmar Agglomération ©



Consultation du cadastre

Edition du 10/06/25



Echelle 1:2000

0 31 62 93 m

Colmar Agglomération ©





Photos prises le 04/06/2025

Le nid pourrait être déplacé vers le 35 rue de Colmar

